

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

17. März 1954

Berne, le 16 mars 1954.

Distribuée

o.B.64.44. - AM ✓

A u C o n s e i l f é d é r a l

Réponse à la petite question Vincent.
Union libérale mondiale.

M. le conseiller national Vincent a posé, le 10 décembre 1953, la question suivante:

"Un débat qui s'est engagé au Conseil de la République en France sur une question d'un sénateur R.P.F. a révélé que la Communauté européenne du charbon et de l'acier disposait de fonds secrets qu'elle utilisait dans un but politique.

La Nouvelle Gazette de Zurich, dans son numéro du 17 octobre 1953, a révélé que l'Union mondiale libérale, dont le siège est à Londres et qui ouvre des bureaux dans diverses villes d'Europe occidentale, notamment à Bruxelles, est financée également par la Communauté européenne du charbon et de l'acier, soit par la Haute Autorité.

Le vice-président de l'Union mondiale libérale est M. W. Bretscher, conseiller national, rédacteur de la Nouvelle Gazette de Zurich, qui a du reste assisté à l'inauguration du quartier général de Londres.

Le Conseil fédéral estime-t-il qu'il est normal qu'un membre de la commission des affaires étrangères occupe un poste dirigeant dans une organisation internationale qui s'avoue financée par une coalition de puissances ?"

"In einer Debatte, die im französischen Rat der Republik im Anschluss an eine Anfrage eines Senators des R.P.F. stattfand, vernahm man, dass die europäische Kohlen- und Stahlgemeinschaft über geheime Fonds verfüge, die politischen Zwecken dienen.

Der Ausgabe der Neuen Zürcher Zeitung vom 17. Oktober 1953 konnte man entnehmen, dass auch die Liberale Weltunion mit Sitz in London und Zweigbüreauen in verschiedenen westeuropäischen Städten, so namentlich in Brüssel, von der Europäischen Kohlen- und Stahlgemeinschaft, bzw. von der Hohen Behörde, finanziert wird.

Vizepräsident der Liberalen Weltunion ist Herr Nationalrat W. Bretscher, Redaktor der Neuen Zürcher Zeitung, der übrigens auch an der Einweihung des Hauptquartiers in London teilnahm.



- 2 -

Hält es der Bundesrat für normal, dass ein Mitglied der Kommission für auswärtige Angelegenheiten einen leitenden Posten in einer internationalen Organisation einnimmt, die zugestandenermassen von einer Mächtekoalition finanziert wird ?"

Le Département politique a l'honneur de

p r o p o s e r

de répondre à M. Vincent selon le projet ci-joint.

Annxe:

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

un projet de réponse.

sig. Petitpierre

Extrait du procès-verbal au Département politique (en 10 exemplaires) pour information et à la Chancellerie fédérale pour exécution.

Projet de réponse à la petite question Vincent
du 10 décembre 1953

L'Union libérale mondiale a été fondée à Oxford en 1947 par des personnalités attachées aux idées et aux principes libéraux et appartenant à dix-neuf pays. Son but est de grouper dans une association des éléments libéraux du monde entier. C'est une organisation internationale privée à laquelle les Etats ne sont pas parties.

D'après le compte rendu des débats parlementaires publié dans le Journal officiel de la République française, le débat auquel M. Vincent fait allusion a établi, contrairement aux affirmations de ce dernier, qu'aucune dépense de caractère politique n'a pu être découverte dans le budget de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. La seule dépense qui a provoqué une discussion et que visait le sénateur RPF, mentionné dans la petite question, est un crédit permettant à la Haute Autorité d'accorder à chacun des groupes politiques de l'assemblée de la Communauté une allocation pour couvrir leurs frais de secrétariat ainsi que certains frais d'installation et de voyage. Le Conseil fédéral n'a pas à se prononcer sur l'octroi d'une telle allocation par une institution internationale dont la Suisse n'est pas membre.

D'après les renseignements que possède le Conseil fédéral, la Communauté européenne du charbon et de l'acier ne verse aucune subvention à l'Union libérale mondiale. Il est donc inexact de prétendre que celle-ci serait financée par la Communauté. L'Union libérale mondiale s'étend d'ailleurs bien au delà des pays groupés dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Le Conseil fédéral n'a pas d'objection à faire à ce qu'un membre de la commission des affaires étrangères du Conseil national fasse partie du comité d'une association internationale privée, lorsque cette participation ne porte atteinte à aucun intérêt suisse, ainsi que c'est le cas de la participation de M. Bretscher à l'Union libérale mondiale.

Entwurf zu einer Antwort auf die
Kleine Anfrage Vincent vom 10. Dezember 1953

Die Liberale Weltunion wurde im Jahre 1947 in Oxford gegründet und zwar von Persönlichkeiten aus 19 Ländern, die sich zu liberalen Ideen und Prinzipien bekennen. Ihr Ziel besteht darin, in einer Vereinigung liberale Elemente der ganzen Welt zu gruppieren. Es ist eine private internationale Organisation, der die Staaten nicht als Mitglieder angehören.

In den Auszügen aus den Parlamentsdebatten, die im Amtsblatt der französischen Republik veröffentlicht sind, wurde während der von Herrn Vincent erwähnten Debatte festgestellt - entgegen den von letzterem aufgestellten Behauptungen -, dass keine Ausgaben politischen Charakters im Budget der Hohen Behörde der Montanunion nachgewiesen werden konnten. Die einzige Ausgabe, welche eine Diskussion auslöste und Gegenstand der in der Kleinen Anfrage erwähnten Intervention des Senators des R.P.F. bildete, besteht in einem Kredit, welcher der Hohen Behörde erlaubt, jeder einzelnen der politischen Gruppen der Gemeinsamen Versammlung der Montanunion einen Beitrag zu gewähren, der es ihnen gestattet, Sekretariatskosten sowie Auslagen für Einrichtungen und Reisespesen zu decken. Es kann nicht Sache des Bundesrates sein, sich über die Gewährung eines solchen Beitrages durch eine internationale Institution, welcher die Schweiz nicht angehört, auszusprechen.

Den Informationen zufolge, welche der Bundesrat besitzt, wird der Liberalen Weltunion durch die Montanunion keinerlei Subvention ausgerichtet. Demzufolge ist die Behauptung, dass die Liberale Weltunion durch die Europäische Kohlen- und Stahlgemeinschaft finanziert würde, unzutreffend. Die Liberale Weltunion erstreckt sich übrigens weit über die in der Gemeinschaft für Kohle und Stahl gruppierten Länder hinaus.

Der Bundesrat hat nichts dagegen einzuwenden, wenn ein Mitglied der Kommission für auswärtige Angelegenheiten des Nationalrates dem Komitee einer privaten internationalen Organisation angehört, wenn diese Zugehörigkeit keinen schweizerischen Interessen abträglich ist, wie dies der Fall bei der Beteiligung des Herrn Bretscher an der Liberalen Weltunion ist.
